

DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 23 novembre 2017 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de M. Luc LEMONNIER, en présence du représentant de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Thierry PILLET, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

VU le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et n°2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,

SUR les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- d'approuver, au titre de la convention Région/EPF 2017-2021, le programme d'interventions composé des opérations suivantes, pour un montant total de 1 490 000 €, selon les clés de financement citées :

Site, lieu, nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie			
Intervention Villes moyennes								
Carrosserie à Gavray Démolition et traitement des sources de pollution identifiées Activité économique	CdC Coutances Mer et Bocage	120 000 €	40%	48 000 €	25%	30 000 €	35%	42 000 €
Sous total		120 000 €		48 000 €		30 000 €		42 000 €
Interventions autres territoires								
Beaucamp-CIS à Beuzeville Réhabilitation du clos/couvert Mixte commerces/Equipements publics (salle polyvalente, marché couvert)	CdC du Pays de Honfleur-Beuzeville	850 000 €	35%	297 500 €	20%	170 000 €	45%	382 500 €
Ducastel à Fresnoy-Folny (enveloppe complémentaire) Démolition des dallages et traitement des sources de pollution Habitat	CdC de Londinières	20 000 €	35%	7 000 €	20%	4 000 €	45%	9 000 €
Sous total		870 000 €		304 500 €		174 000 €		391 500 €
TOTAL		990 000 €		352 500 €		204 000 €		433 500 €

- de valider les compléments d'enveloppes financières pour deux opérations, par anticipation à leur examen en comité technique :
 - . concernant l'opération Stradal et Tarmac à Saint-Etienne du Rouvray (76), dans le cadre du réaménagement du site en projet immobilier, différentes études environnementales ont été menées, lesquelles ont permis de mettre en évidence des pollutions concentrées au niveau d'une ancienne zone de stockage d'huiles. La gestion de ces terres polluées nécessite un complément financier estimé à 400 K€HT, en sus de l'enveloppe de 346 K€HT déjà allouée et en partie utilisée pour la réalisation des travaux de démolition.
 - . concernant les travaux de démolition de l'ancienne gendarmerie de Valognes (50), en raison de l'élargissement du périmètre d'intervention (anciennes écuries situées en entrée de site) et des conclusions du rapport de mission relatif au repérage des matériaux amiantés avant démolition, un complément financier d'un montant de 100 K€HT est sollicité, en sus de l'enveloppe de 200 K€HT initialement allouée à cette opération.
- d'acter qu'à la demande de la Ville, le périmètre d'intervention de l'opération « îlot D-ZAC Luciline » à Rouen a été étendu à la parcelle KW157 (ancien garage Pariguet), sans incidence financière.

Pour le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie, absent,

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

L. LEMONNIER

G. GAL

Délibération approuvée
A Rouen, le 30 NOV. 2017
La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation
Le secrétaire général
pour les affaires régionales
de la région Normandie

Nicolas HESSE